



Formation S.S.I.A.P.1

Formations 2017

Public : Formation accessible aux hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 du présent arrêté

Pré requis : Aptitude médicale, AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ; SST ou PSE1 en cours de validité

Nombre de stagiaire par session : 8 stagiaires maximum

Durée totale indicative : 43 heures 30 modules non soumis à évaluation

Objectifs : Obtention du diplôme S.S.I.A.P. 1 par équivalence

Moyens pédagogiques : Cours magistraux - Exercices de cas - Pratiques avec mise en situation – QCM tout au long de la formation

MODULES SAVOIRS DUREE

2ème partie

Sécurité incendie Connaître les principes de la réglementation

incendie dans les ERP et les IGH

- principes de classement des établissements

- fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie

- desserte des bâtiments

- cloisonnement d'isolation des risques

- évacuation du public et des occupants

- désenfumage

- éclairage de sécurité

- présentation des différents moyens de secours

17 h 00

3ème partie

Installations techniques Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ;

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

- installations électriques

- ascenseurs et nacelles

- installations fixes d'extinction automatique

- colonnes sèches et humides

- système de sécurité incendie

9 h 00

4ème partie

Rôles et missions

des agents de sécurité incendie Connaître les limites de son action

- le service de sécurité

- poste de sécurité

- rondes de sécurité et surveillance des travaux

7 h 30

5ème partie

Concrétisation des acquis Visites applicatives

- visites applicatives 10 h 00

BATPI



Page	Date
2/2	15/03/2017

Formation S.S.I.A.P.1

Formations 2017

BATPI

BUREAU ASSISTANCE TECHNIQUE PREVENTION INCENDIE